

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>20.04.2024</b>
Thema	<b>Aussenpolitik</b>
Schlagworte	<b>Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Anderes</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Hulliger, Caroline  
Lachat, Alexandre  
Pasquier, Emilia

## Bevorzugte Zitierweise

Hulliger, Caroline; Lachat, Alexandre; Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer, Anderes, 1986 - 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Auslandschweizer	1

# Abkürzungsverzeichnis

**EDI** Eidgenössisches Departement des Inneren

---

**DFI** Département fédéral de l'intérieur

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Auslandschweizer

ANDERES  
DATUM: 09.10.1986  
ALEXANDRE LACHAT

Après que le Conseil fédéral ait décidé en 1985 d'interrompre ses travaux de révision de la loi de 1975 sur les **droits politiques des Suisses de l'étranger**, V. Oehen (an, BE), par le biais d'une initiative parlementaire (Pa.lv. 86.244), et G. Stucky (prd, ZG), par le dépôt d'une motion (Mo. 86.944), sont tous deux revenus à la charge en fin d'année pour tenter d'accorder aux Suisses de l'étranger le droit de vote par correspondance. Seuls actuellement les fonctionnaires et employés de la Confédération en service à l'étranger bénéficient de ce droit. Le Conseil des Etats et le Conseil national ont d'ailleurs montré leur intention d'étendre celui-ci aux conjoints des agents de la Confédération à l'étranger en adoptant chacun une initiative parlementaire déposée respectivement par M. Bauer-Lagier (pl, GE) (Pa.lv. 85.240) et A. Gautier (pl, GE) (Pa.lv. 85.239).

Suite à l'approbation quasi unanime prononcée par les milieux et organisations concernés à l'égard de l'avant-projet de révision de la loi sur l'aide aux écoles suisses à l'étranger mis en procédure de consultation l'année précédente, le Conseil fédéral a chargé le DFI d'élaborer un projet de loi. La révision, rendue publique en décembre, prévoit une simplification du subventionnement des écoles suisses de l'étranger qui deviendrait ainsi forfaitaire, l'amélioration de la collaboration entre les écoles helvétiques et les autres écoles de l'étranger (allemandes et françaises notamment), ainsi qu'une clarification des compétences des cantons qui patronnent les écoles suisses de l'étranger (MCF 86.068). La règle qui veut que la part des élèves suisses atteigne au moins 30 pourcent sera également assouplie au profit des grandes écoles. En 1986, ce sont dix-sept établissements qui bénéficiaient de l'aide de la Confédération. En 1986, 4'700 enfants (dont 1'700 Suisses) fréquentaient les dix-sept écoles suisses de l'étranger. Le Conseil national Mühlemann (prd, TG) a déposé une motion (Mo. 86.514) demandant une réorientation des écoles suisses de l'étranger.<sup>1</sup>

ANDERES  
DATUM: 26.03.2012  
EMILIA PASQUIER

Lors de la tenue du **Conseil des Suisses de l'étranger**, les expatriés ont adopté à l'unanimité une résolution demandant à bénéficier des mêmes conditions que leurs compatriotes restés au pays dans les établissements bancaires. Suite au désaccord fiscal avec les Etats-Unis, certaines banques refusent de traiter avec ces clients. Cependant, en réponse à une question de Luzi Stamm (udc, AG), le Conseil fédéral avait déjà pris position sur ce dossier déclarant que les banques étaient libres dans leurs pratiques commerciales.<sup>2</sup>

ANDERES  
DATUM: 29.01.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le nombre des ressortissants helvétiques à l'étranger ne cesse de croître depuis les dernières années. En effet, **la statistique des Suisses à l'étranger** publiée à la fin du mois de janvier a enregistré 746'885 citoyens suisses vivant à l'étranger. Cela équivaut à une progression de 2% par rapport à l'année précédente, soit 14'726 expatriés de plus qu'en 2013. Les plus fortes hausses ont été recensées en France (+3'112), en Allemagne (+2'045) et aux Etats-Unis (+1'176), ce qui correspond aux mêmes pays que les années précédentes.<sup>3</sup>

1) BO CE, 1986, p. 380 ss.; BO CN, 1986, p. 1012 ss.; Délib. Ass. féd., 1986, II, p. 81; Délib. Ass. féd., 1986, V, p. 21 ss. et 109; FF, 1987, p. 105 ss.; JdG, 22.5., 8.9. et 9.12.86; TA, 8.9.86; LM, 27.12.86

2) TG, 26.3.12.

3) 2014-Auslandschweizerstatistik\_DE.pdf; Communiqué de presse du DFAE du 29.01.2015